



Paris, le 10 septembre 2018

## Lettre type envoyée aux eurodéputés français avant le vote sur la directive droit d'auteur du 12 septembre 2018

Nous, éditeurs et rédacteurs en chef, de titres et d'agences de presse, en appelons à votre soutien pour que l'accès à une information professionnelle, libre et indépendante en Europe soit préservé.

**Le 12 septembre prochain, votez la création d'un droit voisin pour les éditeurs et les agences de presse prévu à l'article 11 de la directive « droit d'auteur dans le marché unique numérique », dans la version proposée par le rapporteur Axel VOSS (amendements 151 à 155).**

Cette version a émergé, nous vous en remercions vivement, grâce à votre mobilisation continue depuis le vote du 5 juillet dernier et aux positions ambitieuses portées par la majorité des députés français. Elle est la meilleure version pour assurer l'efficacité du droit voisin et la défense de l'avenir de la presse.

**La numérisation de la presse a conduit à en doubler le lectorat.** C'est une chance pour nos démocraties que d'accompagner des lecteurs de plus en plus nombreux avec des informations fiables, de qualité, qui couvrent toutes les actualités et tous les terrains, y compris étrangers ou en guerre.

**Ce développement s'accompagne cependant d'un risque léthal pour la presse :** les grandes plateformes américaines, au premier rang desquelles Google et Facebook, exploitent sans contrepartie financière une large part de l'information que nous finançons et produisons, pour développer leur hégémonie sur le marché de la publicité digitale dont ils captent 70 % de la valeur et 100 % de la croissance.

En 20 ans, **les géants américains ont évincé les médias dits « historiques » des marchés publicitaires**, et ce en dépit des efforts de ceux-ci pour se développer. Depuis 2000, les recettes publicitaires des médias ont chuté partout en Europe, résultat : des milliers de suppressions d'emplois de journalistes dans les médias sous l'effet d'une succession de plans sociaux. Aux États-Unis, patrie des GAFAs, les médias ont perdu plus de la moitié de leurs revenus publicitaires en dix ans et les salles de rédaction 45 % de leur effectif, ramené à 39 000 journalistes.

Ce que le projet de directive veut changer est simple : il s'agit ni plus ni moins que d'adapter la législation sur le droit d'auteur aux temps actuels, sachant que la dernière directive européenne sur le sujet datait d'une époque où Google, Facebook, YouTube et les smartphones n'avaient pas encore vu le jour. **La valeur que les plateformes américaines captent de la circulation des contenus de presse doit en partie être redistribuée à ceux qui les financent et les créent.**

**Est-ce que les géants du net peuvent rétribuer les médias qu'ils exploitent sans faire payer le consommateur ? La réponse est clairement oui :** Facebook a enregistré en 2017 un chiffre d'affaires record de 40 milliards de dollars et des bénéfices de 16 milliards de dollars. Google a réalisé 110 Mds de dollars de CA la même année, et dégagé un bénéfice de 12,7 Mds \$, qui auraient été doublés sans une augmentation de

la pression fiscale américaine (10 Mds \$) et une amende européenne de 5 Mds \$ pour abus de position dominante.

La création d'un droit voisin permettra ainsi à toutes les entreprises et agences de presse, grandes et petites, la juste rémunération de leur travail, et leur survie, aujourd'hui menacée.

**Sans ce droit voisin, nous observerions un appauvrissement général de la production et de la diffusion d'informations de qualité. Les fausses nouvelles et les informations non vérifiées proliféreront.** Les blogs et tweets, aussi essentiels soient-ils, ne sauveront pas à eux seuls la démocratie.

La version proposée par le rapporteur Axel VOSS préserve l'efficacité du droit voisin. Elle permet en effet d'assurer la protection des courts extraits («*short excerpts*») qui constituent aujourd'hui l'essentiel du pillage de nos contenus par les plateformes, Google en particulier.

Face à la campagne de désinformation agressive dont le Parlement européen a fait l'objet, nous nous devons de rappeler certaines vérités :

**Non, la gratuité d'internet pour le consommateur ne sera pas menacée.** Au contraire, la directive renforce les libertés individuelles : non seulement elle permettra à chaque citoyen européen d'accéder à davantage d'informations de presse, mais également elle ne changera rien des possibilités actuelles des internautes à investir les réseaux sociaux, à y produire blogs, opinions, photos, à y partager librement les liens vers toutes les productions digitales. À cet égard, la campagne de Google et Facebook contre cette réforme a été basée sur une extraordinaire « fake news ».

Oui, le droit voisin contribue aussi à la défense des journalistes, car il nous aidera à investir toujours plus et à financer le travail de journalistes indépendants et respectueux des règles déontologiques de la profession, dans le respect du droit d'auteur dont ils bénéficient.

Nous souhaitons ramener le débat à son cœur : il s'agit ni plus ni moins que d'introduire le principe d'une juste rémunération par ceux qui ont fait main basse sur l'information. C'est pourquoi nous vous invitons à faire aboutir la réforme du droit d'auteur, pour sauvegarder l'indépendance de la presse et défendre nos valeurs démocratiques.

Confiants dans votre soutien sur l'ensemble des enjeux de la directive en faveur de la promotion de la culture et la défense des éditeurs et créateurs, nous vous prions d'agréer, ....., l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marc FEUILLÉE  
Président du SPQN



Jean-Michel BAYLET  
Président de l'UPREG



Vincent DAVID  
Président du SPHR



Alain AUGÉ  
Président du SEPM



Laurent BÉRARD-QUELIN  
Président de la FNPS



Kathleen GROSSET  
Présidente de la FFAP

Guy Abonnenc, Rédacteur en chef – Dauphiné Libéré

Philippe Abreu, Président Directeur Général – Turf Editions

Stéphane Albouy, Directeur des rédactions – Le Parisien/Aujourd'hui en France

Isabelle André, Directrice Générale Déléguée – Usine Nouvelle, Le Moniteur, LSA, La Gazette des communes

Xavier Antoye, Rédacteur en chef – Le Progrès, Le Bien Public, Le Journal de Saône-et-Loire

Patrick Apel-Muller, Directeur de la rédaction – L'Humanité

Arnaud Aubron, Président du directoire – Courrier International

Marie-Hélène Arbus, Directrice Générale – Beaux Arts & Cie  
 Pierre Archet, Directeur Général Délégué – Le Journal d'Ici  
 Enrick Barbillon, Directeur Général – Kezako Mundi  
 Nicolas Barré, Directeur de la rédaction – Les Echos  
 José Biosca, Directeur de l'Information – La Dépêche du Midi  
 Olivier Biscaye, Rédacteur en chef – Midi Libre  
 Olivier Bonnichon, Directeur de la Coordination éditoriale – Centre France  
 Yves Bougon, Président Directeur Général – Publication Condé Nast  
 Alain Boutigny, Directeur de la publication – La Correspondance de l'enseigne  
 Alexis Brézet, Directeur des rédactions – Le Figaro  
 Nicolas Brimo, Directeur Général Délégué – Le Canard Enchaîné  
 Rémy Bruder, Rédacteur en chef adjoint – L'Alsace  
 Philippe Carli, Président du pôle presse – Groupe Crédit Mutuel/EBRA  
 Stéphane Calmeyn, Directeur de la rédaction – Sélection Reader's Digest  
 Denis Carreaux, Directeur de la rédaction – Nice Matin  
 Jean-Christophe Castelain, Directeur – Le Journal des Arts, L'oeil  
 Jérôme Cazadiou, Directeur de la rédaction – L'Equipe  
 Olivier Chapelle, Rédacteur en chef – L'Alsace  
 Hubert Chemla, Président – Liaisons Sociales  
 Edouard Coudurier, Président Directeur Général – Groupe Télégramme  
 Hubert Coudurier, Directeur de l'Information – Groupe Télégramme  
 Thibaut Dejaegher, Président Directeur Général – Les Marchés Hebdo, Agra Presse Hebdo, Agra Alimentation  
 Marc Dejean, Directeur Général Délégué et Directeur de la rédaction – Journaux de Loire (Maine Libre, Courrier de l'Ouest, Presse Océan)  
 Emmanuelle Delapierre, Présidente du directoire - Télérama  
 Clément Delpirou, Directeur Général – Libération  
 Camille Dorival, Présidente Directrice Générale – Alternatives Economiques  
 André Dremaux, Directeur Délégué – Terres et Territoires  
 Louis Dreyfus, Président du directoire – Le Monde  
 Louis Echelard, Président du directoire – Ouest France  
 Pierre Fanneau, Directeur Général – Groupe Progrès et Président Directeur Général d'Est Bourgogne Média (Le Bien Public, Le Journal de Saône-et-Loire)  
 Jérôme Fenoglio, Directeur – Le Monde  
 Fabrice Fries, Président – AFP  
 Matthieu Fuchs, Président Directeur Général – Journaux de Loire (Maine Libre, Courrier de l'Ouest, Presse Océan)  
 Bernardo Gallitelli, Directeur de la publication – 30 Millions d'Amis  
 Sébastien Georges, Rédacteur en chef – L'Est Républicain, Républicain Lorrain, Vosges Matin  
 Etienne Gernelle, Président Directeur Général – Le Point  
 Franz-Olivier Giesbert, Directeur Editorial – La Provence  
 David Groison, Rédacteur en chef – Phosphore  
 Bruno Guerini, Editeur – Notre Temps et Tempo Santé – Groupe Bayard  
 David Guévert, Président du SPQD, Directeur Général – Groupe Nord Littoral  
 Guillaume Goubert, Directeur de la rédaction – La Croix  
 Sophie Gourmelen, Directrice Générale – Le Parisien/Aujourd'hui en France  
 Gabriel d'Harcourt, Directeur Général Délégué – La Voix du Nord  
 Rolf Heinz, Président Directeur général – Prisma Media  
 Philippe Hénon, Rédacteur en chef – Nord Littoral  
 Christophe Hérigault, Directeur de la rédaction – Nouvelle République

Francis Hirn, Directeur Général – Les Dernières Nouvelles d’Alsace  
Michel Hommel, Président – Groupe Michel Hommel  
Marc Joanny, Rédacteur en chef - Reuters  
Laurent Joffrin, Directeur de la publication et de la rédaction – Libération  
Gérard Julien, Président – La France Agricole  
Dominique Jung, Rédacteur en chef – Dernières Nouvelles d’Alsace  
Jean-Pierre de Kerraoul, Président Directeur Général – Groupe Sogémédia  
Etienne Lacour, Directeur des rédactions – Bulletin Quotidien – BQ, La Correspondance économique  
Jean-Dominique Lavazais, Directeur Général – Courrier Picard  
Benoît Leclerc, Président Directeur Général – Groupe La Manche Libre  
François-Xavier Lefranc, Rédacteur en chef – Ouest France  
Jean-René Lore, Directeur Général – Psychologies  
Michèle Leridon, Directrice de l’Information – A.F.P.  
Pierre Louette, Président Directeur Général – Groupe Les Echos/Le Parisien-Aujourd’hui en France  
Didier Louis, Rédacteur en chef – L’Union de Reims  
Silvère Magnon, co-Directeur de la publication – L’Humanité  
Christophe Mahieu, Directeur Général – Le Républicain Lorrain, L’Est Républicain, Vosges Matin  
Bertrand Milinaire, Directeur Général – L’Hôtellerie Restauration  
Pierre Mauchamp, Directeur de la rédaction – La Voix du Nord  
Dominique Nora, Directrice de la rédaction – L’Obs  
François d’Orcival, journaliste, membre de l’Institut, Président de l’Association Presse & Pluralisme, Président d’honneur du SEPM  
Jean-Guillaume d’Ornano, Président Directeur Général – Option Finance  
Jean-Marc Pastorino, Président – Nice-Matin  
Jean-Louis Pelé, Directeur Général – L’Equipe  
Samuel Petit, Rédacteur en chef – Le Télégramme  
Daniel Picault, Directeur – L’Union de Reims – Rossel Est Médias  
Carole Renucci, Directrice – Notre Temps et Tempo Santé – Groupe Bayard  
Jean-Pierre Roger, Gérant – Nivéales Médias  
Jacques Romann, Directeur Général et Directeur de la publication – L’Alsace  
Pascal Ruffenach, Président du directoire – Groupe Bayard Presse  
Olivier Saint-Cricq, Président du directoire – Nouvelle République  
Jean-Christophe Serfati, Directeur Général – La Provence  
Julien Sérignac, Directeur Général – Charlie Hebdo  
Mickaël Tassart, Rédacteur en chef – Courrier Picard  
Anne Thiebaut, Secrétaire Général de la rédaction – L’Alsace  
Christophe Tostain, Président Directeur Général – Dauphiné Libéré  
Grégoire de Vaissière, Directeur Général – L’Obs  
Alain Védrine, Directeur Général – Centre France  
Patrick Venries, Directeur de la publication – Sud-Ouest